

DAMMANN FRÈRES

Bilan 2020



Notre communication sur le progrès et la communication autour des 10 principes du pacte Mondial met en avant, les aspects humains et environnementaux



Table des matières

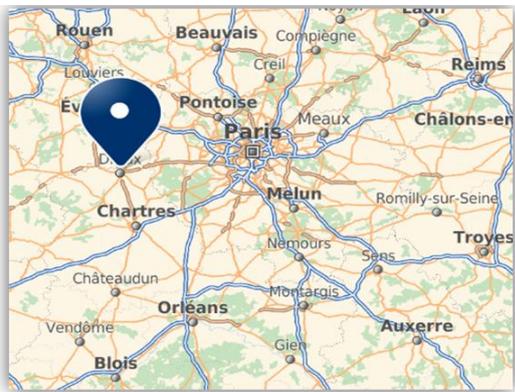
1. Présentation générale de l'entreprise DAMMANN Frères.....	3
2. Historique.....	3
3. Activité de l'entreprise	5
4. Mot de notre Présidente	6
5. Droit du travail et droit de l'homme.....	7
5.1 Fournisseurs.....	7
5.2 Salariés	7
5.3 Bien être des salariés.....	10
6. Environnement	11
6.1 Eco conception.....	11
6.2 Eco geste	11
7. Lutte contre la corruption	12

1. Présentation générale de l'entreprise DAMMANN Frères

DAMMANN Frères est une SAS dont le capital social est de 10 000 000 €.

DAMMANN Frères est une filiale indépendante de la holding Polo Del Gusto du groupe illy qui regroupe des marques spécialisées dans le chocolat, le thé et plantes à infusion, vins ...

Le siège social et le site de production de l'entreprise DAMMANN Frères sont situés en Eure-et-Loir (80km de Paris).



L'entreprise est certifiée IFS Food depuis juin 2013. Le site de production a une surface totale de 29 000 m². Il y a 195 personnes en moyenne sur le site.

Années	Chiffres d'affaires
2016	31 912 246€
2017	33 623 554€
2018	34 709 899€
2019	36 918 571€
2020	31 298 000€

2. Historique

- ❖ **1825** : DAMMANN Frères rachète la société Derode négociant en thés et vanille, reprenant l'activité d'un comptoir de thé installé à Batavia.
- ❖ **1925** : Robert et Pierre DAMMANN créent et dirigent l'entreprise DAMMANN Frères.

- ❖ **1949** : Arrivée de Jean Jumeau-Lafond dans l'entreprise. Il la dirige en compagnie de Robert Dammann. Désormais le thé devient le négoce exclusif de l'entreprise.
Sous son impulsion, la vente de thé en vrac se met en place auprès des détaillants et les thés parfumés modernes sont inventés.
- ❖ **1980** : Mise au point du sachet Cristal par Jacques et Didier Jumeau-Lafond. Véritable innovation et révolution, les gammes de produits se redéplient avec notamment la création d'une large offre de coffrets.
- ❖ **2005** : DAMMANN Frères, fournisseurs des plus grandes maisons d'épicerie fine et de gastronomie signe ses produits et ses recettes, une nouvelle identité visuelle est créée.
- ❖ **2007** : Le groupe Illy devient l'actionnaire majoritaire ; c'est le lancement du site de ventes en ligne.
- ❖ **2008** : Ouverture à Paris de la première boutique DAMMANN Frères, « Place des Vosges ».



- ❖ **2010** : La diffusion de la marque s'accroît, avec l'ouverture d'une seconde boutique en novembre à Paris, Rue Mouffetard.
- ❖ **2011** : L'entreprise déménage à Dreux, une installation et une organisation de la production qui permettent de projeter l'entreprise vers un développement et un avenir prometteurs. Ouverture d'une première boutique et d'un salon de thé DAMMANN Frères au Japon à Osaka, première étape d'une conquête à l'international.
DAMMANN Frères est présent dans 62 pays à l'étranger. Ouverture en décembre à Bercy Village (Paris) d'une troisième boutique DAMMANN Frères
- ❖ **2012-2019** : DAMMANN Frères continue sa stratégie d'ouvertures de boutiques en propre ou en licences et consolide sa présence à l'international.

3. Activité de l'entreprise

DAMMANN Frères importe, mélange et conditionne une grande diversité de thés et infusions. Les matières premières proviennent du monde entier. Ces thés peuvent être noir, vert, blanc, sombre, Oolong et venir du Japon, de Chine, d'Inde, Ceylan, Vietnam, Taiwan, Afrique...



**Thé noir
parfumé**



**Thé vert
parfumé**



**Thé blanc
parfumé**



**Thé Oolong
parfumé**



**Thé Sombre
parfumé**

DAMMANN Frères propose également à ses clients des accessoires dérivés du thé (théières, tasses, filtres, boules à thé, ...) et des coffrets et boîtes qui sont remplis et assemblés en usine.



A l'occasion d'une campagne de restauration, la société DAMMANN Frères s'associe à la restauration d'une statue, « la NUIT », situé dans le parterre Nord du Château de Versailles.

4. Mot de notre Présidente

DAMMANN FRÈRES

DAMMANN Frères rédige sa cinquième communication sur le progrès (COP) afin d'honorer son engagement envers le Pacte Mondial des Nations Unies basé sur les dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Par la présente communication, DAMMANN Frères exprime son soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies et renouvelle son engagement envers l'initiative de GLOBAL COMPACT.

Notre entreprise a travaillé plus particulièrement, tout le long de l'année 2020, sur les aspects environnementaux et humains.

En 2019, notre entreprise s'était engagée pour améliorer ses pratiques RSE et fixer des objectifs concrets et mesurables, dans un programme d'accompagnement appelé « Entreprise de demain ».

Le programme est composé de journées de formation et d'audit ainsi que de l'analyse de maturité et potentiel de développement de notre société.

Ce programme, malgré la crise sanitaire, a été poursuivi sur 2020 pour aboutir sur un diagnostic RSE à 360° de 100 slides. Ce document, construit avec les managers, a été partagé en interne afin de fixer le cadre de la prochaine feuille de route RSE de DAMMANN Frères.

Afin de renforcer notre transparence, nos engagements et responsabiliser toutes les parties prenantes, notre société a entrepris de procéder à un appel d'offre afin de choisir un partenaire qui nous aidera à établir notre future raison d'être ; notre objectif est de modifier nos statuts en 2021.

En adhérant à GLOBAL COMPACT, notre société affirme également son engagement sur les aspects humains en renforçant son cahier des charges auprès des fournisseurs et en assurant, malgré la crise sanitaire et la chute de l'activité, un travail à tous ses salariés. Aucun plan de licenciement n'a été mis en place, aucune perte de salaire ou d'avantages. DAMMANN Frères a apporté des améliorateurs au niveau des ressources humaines et veillé aux équilibres concernant l'égalité homme (45%) / femme (55%). Par ailleurs, au 30 juin 2020, 100% des salariés sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

En publiant cette COP, nous sommes heureux aujourd'hui de réaffirmer l'engagement de DAMMANN Frères au respect et à la promotion de ces principes, ainsi qu'à sa volonté de les intégrer au cœur de l'organisation et dans la stratégie de notre société.

Fait à Dreux le 22 février 2021

Erika Le Noan
Présidente de la société DAMMANN Frères

5. Droit du travail et droit de l'homme

5.1 Fournisseurs

Pour sélectionner ses fournisseurs, la société DAMMANN Frères, envoie le questionnaire « Demande d'information », intégré dans son système documentaire (ENR QUA 018).

Ce questionnaire évoque notamment les questions relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (travail des enfants, impact environnemental, ...).

De plus, dans les cahiers des charges fournisseurs (ENR QUA 020), nous invitons les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence l'ensemble de valeurs fondamentales de GLOBAL COMPACT.

A ce jour, 100 % de nos fournisseurs et prestataires de service ont été sensibilisés et/ou informés.

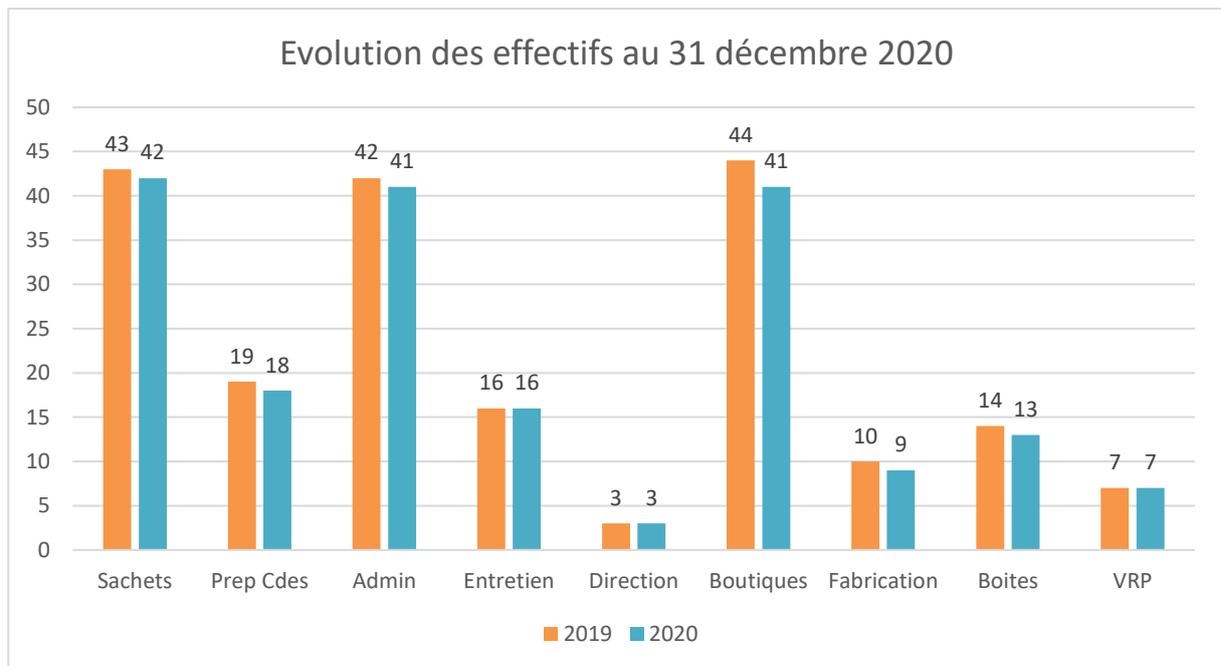
Par ailleurs, dans le cadre de notre étude Food Fraud, nous avons ajouté ces critères : indice de non-corruption du pays, indice de développement humain et indice de prise en compte environnemental.

5.2 Salariés

Des entretiens individuels ont lieu tous les 2 ans. Ces entretiens permettent de faire de point avec chaque salarié sur la période écoulée. Ils sont menés par les responsables de chaque service qui sont à l'écoute et prennent note des attentes de chaque salarié.

Une réunion de production hebdomadaire, permet une meilleure stratégie et gestion de production.

❖ Evolution des effectifs 2019-2020 – au 31 décembre 2020



❖ Mixité-égalité homme / femme – au 31 décembre 2020



55,79 % des salariés sont des femmes.

55,6 % des salariés cadres sont des femmes.

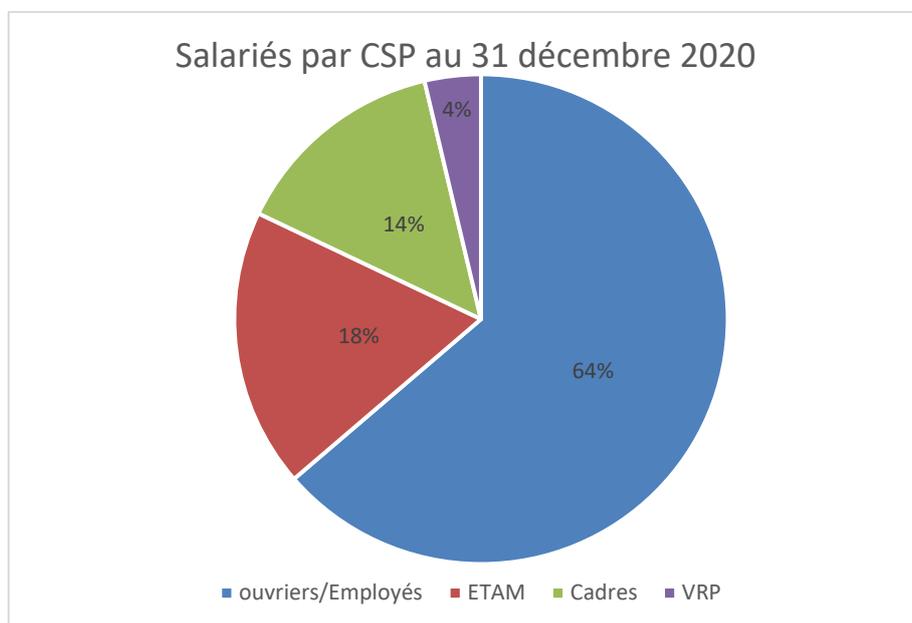
❖ Ancienneté moyenne des salariés – au 31 décembre 2020

Ancienneté moyenne : **9,98 ans**.

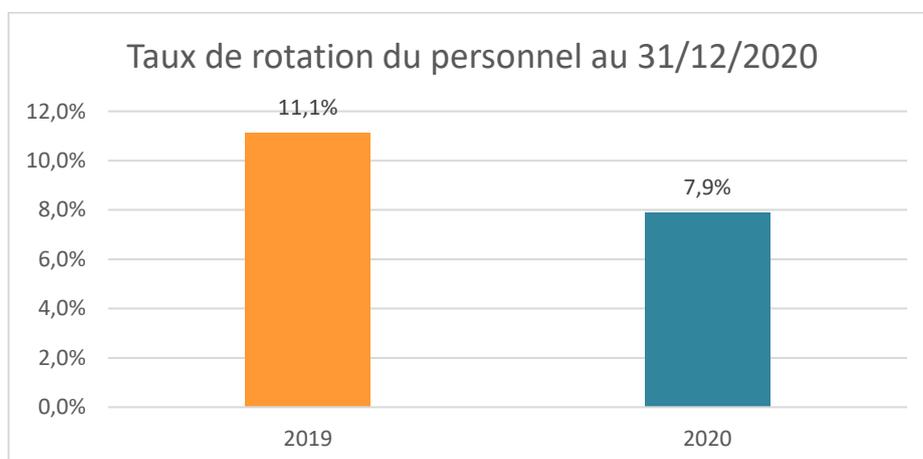
❖ Age moyen des salariés – au 31 décembre 2020

Age moyen : **44,39 ans**.

❖ **Salariés par Classe Socio-Professionnelle – au 31 décembre 2020**



❖ **Taux de rotation du personnel – au 31 décembre 2020**



* *Taux de rotation des effectifs = [(Nombre de départs au cours de l'année N + Nombre d'arrivées au cours de l'année N)/2] / Effectif au 1er janvier de l'année N*

❖ **Types de contrats – au 31 décembre 2020**

100 % CDI

❖ **Formations internes / externes – au 31 décembre 2020**



143 salariés ont suivi au moins une formation en 2020 soit 75,3 % des salariés présents.

Du fait de la crise sanitaire, les formations externes ont été reportée en 2021.

En 2019, des formations de perfectionnement en langue française ont été réalisées. Ces formations ont été demandées par certains salariés.

En 2019, la société a également organisé une formation FOOD FRAUD et FOOD DEFENSE à l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Depuis 2011, la société accueille de nombreux étudiants, des collègues, lycées, IUT environnant, environ 10 stagiaires par an, en dehors de la période de crise sanitaire.

Notre société travaille depuis 2011 avec des ESAT de la région (Eure, Eure et loir) ; en haute saison, ces organismes sont amenés à conditionner jusqu'à 50 % de notre gamme de coffret.

5.3 Bien être des salariés

En 2020, le programme : « Découvrez ce que vous mangez » en collaboration avec l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) n'a pu se dérouler en entreprise pour des raisons de sécurité sanitaire mais un site internet et des vidéos ont été créés pour donner la possibilité aux familles et consommateurs de visiter l'entreprise « virtuellement ».

Dans un contexte particulièrement complexe DAMMANN Frères a mis en place un dispositif permettant de protéger ses employés et toutes les parties prenantes face à la pandémie de la Covid-19 (réorganisation des espaces communs, modification des flux du personnel, changement d'horaires, mise à disposition dès le premier jour de masques, gels, prise de température et télétravail pour les postes le permettant ...). Par ailleurs DAMMANN Frères a eu très peu recours au chômage partiel, a garanti les salaires des employés à 100%, versé des primes exceptionnelles pour les salariés présents sur site lors du 1^{er} confinement et aucun plan de licenciement n'a eu lieu.

Pour pallier la fermeture des restaurants, suite au confinement, l'entreprise a fait appel à des food truck et à un traiteur pour permettre aux salariés de partager un moment convivial, dans le respect des gestes barrières.

6. Environnement

6.1 Eco conception

« Continuons dans notre démarche écologique, vers un emballage plus vert ! »

Nous avons signé la charte **Global Compact** de l'O.N.U indiquant que notre entreprise s'engageait à avoir une démarche plus verte, plus responsable pour la planète. De ce fait nous vous proposons de remplacer l'ensemble des plastiques bulle servant de calage par un papier recyclé ayant une empreinte carbone moindre sur l'environnement.

Une étude a été lancée pour une meilleure valorisation de nos déchets industriels.

Tous les sachets de thé DAMMANN Frères sont désormais en plastique Bio sourcé, biodégradable et compostable industriellement.

DAMMANN Frères a proposé, pour certains coffrets, des emballages en Kraft, dont l'utilisation peut être détournée pour un tout autre usage par la suite (boîte de rangement...).



Dans le même esprit, DAMMANN Frères a proposé, pour certains coffrets, des emballages réutilisables comme les boules de Noël.



6.2 Eco geste

Tous les produits de nettoyage utilisés, sont des produits écologiques



Nos matières premières ont des provenances différentes, le transport en bateau est privilégié ; les containers sont optimisés, c'est-à-dire, qu'ils partent toujours pleins.

86 % du transport de marchandise se fait en bateau, 10% par avion et 4 % par la route.



Le recyclage de nos papiers permet une réduction des DIB (déchets industriels banaux).

7. Lutte contre la corruption

Lorsque nous nous déplaçons chez nos fournisseurs, tous les frais de déplacements sont pris en charge par notre société (hébergement, transport).

Les éventuels cadeaux que nous recevons de nos fournisseurs sont donnés à notre comité d'entreprise qui organise une tombola pour les redistribuer au personnel.

En 2020, une grande tombola a été organisée en décembre lors d'une réunion CSE.



Nos acheteurs sont sensibilisés à ce sujet

Nous nous assurons systématiquement lors des paiements par virement de factures que les banques ne sont pas dans des zones identifiées comme « Paradis fiscaux ».

